



L'accréditation pour renforcer la confiance dans la construction et le bâtiment



Journée Mondiale de l'Accréditation

9 juin 2017
(#WAD2017)

L'accréditation pour renforcer la confiance dans les domaines de la construction et du bâtiment

Le **9 juin 2017** est la Journée Mondiale de l'Accréditation, initiative internationale créée conjointement par International Accreditation Forum (IAF) et International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) pour promouvoir l'accréditation. Le thème porte cette année sur le rôle joué par l'accréditation dans le domaine de la construction : des maîtres d'œuvre, fabricants, concepteurs, architectes et ingénieurs civils, jusqu'aux régulateurs.

Les normes et l'évaluation de la conformité sous accréditation sont des outils tenant compte de la réalité du marché qui peuvent être utilisés dans le domaine de la construction pour les produits et matériaux, les techniques et pratiques de construction, la santé et sécurité sur site, l'impact environnemental, et pour généraliser l'utilisation des technologies numériques dans les bâtiments intelligents.

Le domaine de la construction est complexe et très concurrentiel. Il constitue en cela un défi pour les entreprises qui cherchent à augmenter leurs marges et à réduire les coûts tout en améliorant la qualité du bâti et en s'assurant de la sécurité sur site. L'accréditation est un outil au service du domaine de la construction, permettant de gérer le risque, d'optimiser l'efficacité, d'attester de la conformité réglementaire et de renforcer la confiance dans la chaîne d'approvisionnement.



Quels sont les enjeux ?

- Les bâtiments où nous vivons et travaillons sont-ils sûrs ?
- Existe-t-il des mesures permettant de s'assurer que les sites de construction sont des lieux de travail sûrs ?
- Comment s'assurer que les matières premières et les produits de construction répondent aux spécifications et sont de qualité ?
- Comment savoir si les bâtiments peuvent résister au feu, aux tempêtes, à l'eau, aux risques d'effondrement et d'affaissement, aux vibrations ?
- Comment avoir confiance dans les déclarations sur l'impact environnemental et la durabilité des projets de construction ?

Le domaine de la construction est primordial pour le développement économique, la création d'emplois et l'environnement. Le volume de construction devrait augmenter de 85 % pour atteindre 15,5 trillions de dollars en 2030¹. Cette croissance sera poussée par les pays développés sortant d'une instabilité économique et les pays émergents poursuivant leur industrialisation. Avec une population mondiale en constante augmentation, dont près de la moitié vivant en milieu urbain, le besoin en infrastructures commerciales et résidentielles se fait de plus en plus sentir. Dans le même temps, les ressources naturelles diminuent, la pression sur les finances publiques et privées ainsi que les exigences d'impact environnemental et de durabilité s'intensifient.

L'accréditation au sein de ce secteur répond aux besoins d'une construction plus intelligente, propre et sûre en s'assurant de la sécurité du personnel sur site, de la qualité et de l'origine des produits de construction et des matières premières, de la qualité de conception et de l'architecture, de l'installation sans danger des réseaux électriques et de gaz, et de la durabilité des bâtiments.

¹PwC Global Construction 2030

En Irlande du Nord, les appels d'offre nécessitent une certification du Système de Management Environnemental

En Irlande du Nord, tous les contrats de construction attribués par un Centre d'Expertise en matière d'Achats incluent une exigence d'obtention et de maintien d'un Système de Management Environnemental (SME) certifié par une tierce partie accréditée de tous les maîtres d'œuvre principaux postulant à un appel d'offres. Cette mesure a été prise pour réduire l'impact de la construction sur l'environnement et s'assurer que les maîtres d'œuvre se conforment aux lois et réglementations en place.

La Direction Centrale des Achats ainsi que les Centres d'expertise en matière d'Achats acceptent et reconnaissent la certification de tierce partie d'un SME à condition :

- qu'elle se base sur une norme reconnue – par exemple ISO 14001,
- qu'elle soit axée sur la construction et comprennent des inspections sur site, et
- que l'organisme de certification soit accrédité.

Quel est le rôle de l'accréditation ?

L'accréditation atteste des compétences techniques et de l'impartialité des organismes proposant des services d'évaluation de la conformité tels que les essais, l'étalonnage, la certification et l'inspection conformément à des normes internationales.

L'accréditation est une procédure impartiale et objective menée par une tierce partie : en évitant de dupliquer les vérifications, elle constitue le moyen le plus transparent et le plus largement accepté pour des résultats, issus de l'évaluation de la conformité, pertinents et donnant confiance dans leur fiabilité.

Des organismes d'accréditation reconnus, dont la compétence a été évaluée par leurs pairs, sont présents dans la plupart des pays pour évaluer périodiquement les organismes d'évaluation de la conformité. Les organismes d'accréditation sont signataires d'accords internationaux permettant de faciliter l'acceptation de produits et services à travers le monde. Ce soutien global permet de renforcer la confiance dans le marché.

Ces accords sont gérés par IAF, pour l'accréditation des organismes de certification et de vérification, ainsi que par ILAC, pour l'accréditation des laboratoires et des organismes d'inspection.

Ce système permet d'harmoniser les pratiques des organismes d'accréditation à travers le monde et de garantir le respect des normes à l'international, d'un organisme à un autre. Ainsi, les produits et services testés, inspectés ou certifiés sous couvert des accords d'IAF et d'ILAC sont acceptés partout dans le monde avec le même niveau de confiance.

Les autorités suédoises s'appuient sur la certification de personnel accréditée pour renforcer la qualité des bâtiments

L'autorité suédoise Boverket – le Comité national suédois pour l'Habitat, le Bâtiment et l'Aménagement s'appuie sur des organismes de certification accrédités selon la norme ISO/CEI 17024 pour certifier les personnes et s'assurer de leur compétence dans le domaine de la construction selon les réglementations :

- Expert en consommation énergétique des bâtiments – BFS 2011:9
- Expert en assurance qualité durant la phase de construction – BFS 2011:14
- Expert en système de ventilation des bâtiments – BFS 2011:16
- Expert en protection contre le feu dans les bâtiments – BFS 2011:17
- Expert en valeurs culturelles pour les bâtiments – BFS 2011:16
- Expert en accessibilité dans les bâtiments – BFS 2011:18

Quels sont les avantages de l'accréditation ?

Pour les gouvernements et les régulateurs

L'accréditation est une procédure établie permettant d'attester que les organisations se conforment à leurs responsabilités réglementaires. Elle peut également :

- réduire le besoin pour les gouvernements et collectivités de recourir à leurs propres spécialistes chargés d'évaluation. L'accréditation garantit aux gouvernements que les prestataires de services d'évaluation de la conformité sur lesquels ils s'appuient, dans le domaine de la construction, sont compétents et impartiaux.
- faciliter l'innovation et la diffusion des bonnes pratiques.
- rendre l'économie plus compétitive grâce à l'acceptation des résultats et certificats partout dans le monde, et à la suppression des barrières d'ordre technique pouvant entraver le commerce.
- renforcer la confiance de la chaîne d'approvisionnement et du public dans les activités pouvant potentiellement impacter la santé, la sécurité ou l'environnement.

Dubaï renforce la sécurité des sites de construction

Les régulateurs locaux, le Département de Santé et Sécurité Publiques et le Département de la Construction de Dubaï exigent que les équipements de levage, dont les grues et ascenseurs, soient périodiquement inspectés par un organisme d'inspection accrédité, afin d'établir un environnement de travail sûr.

L'Autorité du Logement de Hong Kong améliore la qualité de ses logements sociaux grâce à la certification de produits de construction

L'Autorité du Logement de Hong Kong construit en moyenne 20 000 appartements par an pour le secteur public de Hong Kong. La qualité des matériaux et composants de construction est une préoccupation majeure de cette Autorité et de l'industrie car l'utilisation de tout produit de construction non conforme aurait une incidence sur les délais, le coût et la sécurité. L'Autorité du Logement reconnaît pleinement la certification de produits comme moyen de renforcer la qualité en amont via des contrôles réguliers et rigoureux de la part d'un organisme de certification tierce partie compétent.

Ainsi, l'Autorité du Logement précise les exigences d'utilisation de produits certifiés pour 10 matériaux majeurs dans ses projets de construction. Au-delà de cela, davantage de schémas de certification de produits de construction ont été développés ou sont actuellement en cours (par exemple renforts en acier, peintures, raccords mécaniques, produits agrégés...) selon les exigences de nombreuses parties prenantes. La certification de produits est un moyen fiable de s'assurer de la qualité de production tout au long de la chaîne de fabrication, des matières premières aux essais et à la traçabilité, en passant par la production, l'inspection et l'échantillonnage, permettant ainsi de mettre sur le marché des produits de construction de qualité certifiée.

Quels sont les avantages de l'accréditation ?

Pour les entreprises de construction

- L'assurance que les produits manufacturés et les matières premières sont sûrs et répondent au cahier des charges, réduisant ainsi les retards potentiels, la défaillance de produits et les coûts liés au projet.
- Un environnement de travail sûr pour le personnel.
- Le recours à des organismes accrédités pour mener à bien une évaluation indépendante permet de démontrer, dans l'éventualité d'une action en justice, que les vérifications nécessaires ont bien été menées.

La Nouvelle-Zélande améliore la qualité du contrôle des bâtiments grâce à l'accréditation

En Nouvelle-Zélande, les autorités délivrant les permis de construire et réalisant des inspections doivent être accréditées pour attester de leur compétence et impartialité. L'accréditation est délivrée conformément à des normes et critères publiés par le Ministère des Affaires, de l'Innovation et du Travail. Elle vise à améliorer les contrôles et à encourager les meilleures pratiques et prestations dans la conception et le contrôle réglementaire des bâtiments.

Pour les fabricants de produits de construction

- Des mesures, essais et inspections fiables sont réalisées conformément aux meilleures pratiques pour limiter les défaillances de produits, réduire les temps d'immobilisation et maîtriser les coûts de fabrication.
- L'accréditation selon des normes internationalement reconnues apporte un avantage concurrentiel et facilite l'export.
- L'accréditation est reconnue par les régulateurs et vient en soutien aux processus d'agrément.
- Le recours à des organismes accrédités pour mener à bien une évaluation indépendante permet de démontrer, dans l'éventualité d'une action en justice, que les vérifications nécessaires ont bien été menées.

Les autorités locales et agences publiques japonaises s'appuient sur des laboratoires d'essais accrédités pour les matériaux de construction utilisés dans les travaux publics

Au Japon, le système d'accréditation des laboratoires d'essais basé sur la norme JIS (Système d'Accréditation National Japonais des Laboratoires) pour les essais de résistance du béton et les essais de traction des matériaux métalliques est inclus dans les spécifications ou les guides publiés par les autorités locales et les agences publiques comme faisant partie des exigences pour les installations d'essais de tierce partie. Selon ces exigences, par exemple pour le béton prêt à l'emploi et les matériaux de construction, les installations d'essais sont accréditées selon la norme ISO/CEI 17025 en tant que laboratoires d'essais pour renforcer la confiance dans les résultats et contribuer à la sécurité des constructions et bâtiments publics.

Quels sont les avantages de l'accréditation ?

Pour les propriétaires et les gestionnaires d'installations

Les propriétaires de locaux commerciaux ou leurs gestionnaires ont pour responsabilité de fournir un environnement sûr et efficace pour les entreprises et autres organisations. Les gestionnaires de ces locaux font appel à des maîtres d'œuvres externes pour les services d'essais, d'inspection et de certification concernant la sécurité des bâtiments.

L'accréditation leur permet de faire un choix éclairé et d'avoir confiance dans leur sélection de prestataires.

Cela comprend entre autres les essais sur des échantillons d'amiante, les légionnelles, l'acoustique, l'isolation phonique et la qualité de l'air ambiant. Elle couvre également la certification des installateurs d'énergies renouvelables, l'installation de systèmes d'alarme et de sécurité, les inspections de sécurité incendie, la recherche d'amiante, l'évaluation du risque de légionnelles et les inspections des équipements sous pression des ascenseurs.

En Afrique du Sud, la sécurité des réservoirs sous pression est assurée grâce à des services d'inspection accrédités

Le Ministère en charge du Département du Travail reconnaît l'utilisation de l'inspection fondée sur les risques mise en place par les personnes responsables des réservoirs sous pression et générateurs de vapeur dans les industries. Des réglementations ont été adoptées via un programme d'accréditation qui concerne les organismes de certification certifiant des systèmes de management mettant en œuvre l'inspection à partir des risques. L'industrie bénéficie ainsi d'un temps d'immobilisation réduit et éventuellement d'une baisse des primes d'assurance.

Pour les consommateurs

- La confiance dans la sécurité des bâtiments neufs et existants, et dans les infrastructures.
- La confiance dans les déclarations relatives aux performances environnementales et énergétiques des bâtiments commerciaux et d'habitation.

Des laboratoires testent la qualité des produits et matériaux de construction en Grande-Bretagne

Pour renforcer la confiance dans la chaîne d'approvisionnement, les laboratoires d'essais opèrent dans les secteurs des matériaux de construction (béton, agrégés, ciment, sols, matériaux bitumeux, pierres et roches naturelles, maçonnerie, acier), des produits de construction manufacturés (panneaux routiers et lampadaires, sols, fenêtres, vitrages et portes, canalisations, gaines et raccords, composants de plomberie, valves, compteurs d'eau et raccords, appareils d'éclairage, ampoules et réflecteurs, peintures et revêtements, céramique, outils, terrains de sport et de jeux synthétiques), des géotextiles, des contrôles non-destructifs, des machineries et structures, de l'acoustique, et des essais d'étanchéité à l'air.

Les laboratoires d'étalonnage sont spécialisés en essais acoustiques, dimensionnels, électriques, de masse, de densité, de volume, de force, de couple, de pression, de fluides, de température, et d'humidité.

Pour en savoir plus

De nombreux exemples sur les avantages de l'accréditation dans le domaine de la construction à destination des gouvernements, des collectivités et des régulateurs sont disponibles sur : www.publicsectorassurance.org/topic-areas/construction

Des informations complémentaires sur les accords de reconnaissance mutuelle d'ILAC et la liste des signataires sont disponibles sur le site d'ILAC

<http://ilac.org/ilac-mra-and-signatories/>

Des informations complémentaires sur les accords de reconnaissance multilatéraux d'IAF et la liste des signataires sont disponibles sur le site d'IAF

http://www.iaf.nu//articles/IAF_MEMBERS_SIGNATORIES/4s.



ILAC Secrétariat

Tél. : +612 9736 8374
Email : ilac@nata.com.au
Site internet :
www.ilac.org



@ILAC_Official



<https://www.youtube.com/user/IAFandILAC>



The IAF Secretariat

Tél. : +1 (613) 454 8159
Email : iaf@iaf.nu
Site internet :
www.iaf.nu



@IAF_Global



<http://www.linkedin.com/company/international-accreditation-forum-inc>



<https://www.youtube.com/user/IAFandILAC>